

AVIS DE VACANCE DE POSTE ET D'APPEL DE CANDIDATURES

DOYENNE OU DOYEN

DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Avis est, par la présente, donné que le premier mandat de la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation prendra fin le 30 juin 2026 avec possibilité de renouvellement, conformément à l'article 170 des Statuts de l'Université Laval (édition 2022). La procédure de nomination et la période de mise en candidatures pour pourvoir ce poste commencent le **12 janvier 2026**.

Clôture de l'appel de candidatures : 2 février 2026

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juillet 2026

DESCRIPTION DE POSTE

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité de la rectrice, la doyenne ou le doyen est responsable de la planification stratégique, de l'organisation et de la direction de sa faculté. À ce titre, elle ou il exerce un rôle de gestion et veille à l'application des politiques et directives adoptées par les diverses instances universitaires.

Dans l'exercice de ses fonctions, la doyenne ou le doyen de la faculté voit à :

- Assurer l'organisation, le développement et la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi que la bonne administration de sa faculté ;
- Appliquer les décisions du Conseil d'administration, du Conseil universitaire et du Comité exécutif au sein de sa faculté ;
- Assurer la saine gestion financière de sa faculté et la préparation du budget facultaire ;
- Représenter son unité auprès des instances administratives de l'Université ainsi qu'à l'externe ;
- Concilier les intérêts des différentes composantes de sa faculté, dans le respect des orientations institutionnelles ;
- Établir des collaborations au sein de l'Université, notamment avec les autres facultés, et développer des partenariats avec les milieux publics, socioéconomiques et la communauté en général ;
- Participer activement aux campagnes de collecte de fonds de l'Université.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les conditions d'admissibilité pour poser sa candidature au poste de doyenne ou de doyen sont les suivantes :

1. Répondre aux conditions minimales suivantes :

- a. dans le cas d'une professeure ou d'un professeur en poste à l'Université Laval :
 - avoir le titre d'agréé ou de titulaire ;
- b. dans le cas d'une candidature provenant de l'extérieur :
 - soit être titulaire d'un doctorat dans une discipline appropriée depuis au moins 5 ans ;
 - soit posséder une expérience professionnelle remarquable dans le champ de compétences recherché et démontrer une très bonne connaissance de la formation et de la recherche en milieu universitaire.

2. Joindre une lettre d'au plus deux pages précisant l'intérêt de la candidate ou du candidat pour le poste et démontrant qu'elle ou qu'il rencontre les exigences requises suivantes :

- a. avoir une excellente connaissance du milieu universitaire et une solide expérience en matière de gestion dans le domaine des études et de la recherche ;
- b. posséder une expérience pertinente en gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

3. Fournir un curriculum vitae abrégé (maximum 5 pages) et un plan d'action d'au plus 20 pages (voir format proposé en annexe). Le plan d'action doit être présenté sur un horizon de quatre ans et faire état des éléments suivants :

- a. la vision de la candidate ou du candidat quant aux enjeux et occasions de développement de la faculté dans ses divers champs d'activités : enseignement, recherche, rayonnement/recrutement, gestion, philanthropie et relations avec les diplômés ;
- b. les actions à prioriser par champ d'activité et les moyens proposés pour y parvenir.

PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Posséder une vision stratégique et porteuse pour le développement de la faculté ;
- Faire preuve d'un leadership mobilisateur ;
- Démontrer une capacité à tenir compte de la dynamique de l'environnement institutionnel, un sens politique et des habiletés stratégiques ;
- Détenir de fortes habiletés en matière de communication interpersonnelle dont l'écoute et le respect ;
- Être capable de réagir de manière efficace en situation de stress ;
- Être habile dans l'établissement de partenariats au sein de l'Université Laval et à l'externe ;
- Savoir résoudre efficacement les situations problématiques et prendre des décisions éclairées en procédant à une juste évaluation des risques ;
- Agir avec intégrité ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Il est de la responsabilité des personnes déposant leur candidature de prendre connaissance de la [Procédure de nomination des doyens de faculté](#).

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. Leur curriculum vitae abrégé et leur plan d'action seront par la suite rendus publics sur le site Web de la faculté. Les candidates et candidats en lice pourront également présenter leur plan d'action aux membres de la faculté, selon des modalités qui leur seront communiquées lors de la confirmation de la sélection de leur candidature. Ces personnes doivent également se rendre disponibles pour une entrevue d'environ 60 minutes avec le comité de sélection, laquelle aura lieu le 1^{er} avril 2026, à moins de circonstances exceptionnelles qui en nécessiteraient le report. Cette rencontre se tiendra en présentiel.

La recommandation du comité de sélection sera déposée au Conseil d'administration qui procédera à la nomination de la doyenne ou du doyen de la faculté à sa séance du 13 mai 2026, à moins de circonstances exceptionnelles en nécessitant le report. La personne retenue débutera le 1^{er} juillet 2026 pour un mandat de quatre années. Le mandat d'une doyenne ou d'un doyen peut être renouvelé qu'une seule fois pour une période consécutive de quatre ans.

TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature (incluant le curriculum vitae abrégé, le plan d'action et la lettre de motivation de la candidate ou du candidat) doivent parvenir **au plus tard le 2 février 2026** à l'adresse de courriel candidatures@rec.ulaval.ca avec comme objet FSE - candidature au décanat – hiver 2026.

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir à l'ensemble de son personnel un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.

Annexe 1 – Plan d'action - Proposition de format

INTRODUCTION.....	1
VISION DU DÉVELOPPEMENT DE LA FACULTÉ	
• Volet enseignement	2
Enjeux et opportunités.....	3
Actions à prioriser/moyens proposés.....	4
• Volet recherche	5
Enjeux et opportunités.....	6
Actions à prioriser/moyens proposés.....	7
• Volet rayonnement/recrutement.....	8
Enjeux et opportunités.....	9
Actions à prioriser/moyens proposés.....	10
• Volet gestion	11
Enjeux et opportunités	12
Actions à prioriser/moyens proposés.....	13
• Volet philanthropie et relations avec les diplômés	14
Enjeux et opportunités	15
Actions à prioriser/moyens proposés.....	16
CONCLUSION	17